

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi 25 janvier à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 17/01/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Christelle BODIN (pouvoir à Dominique BAUDOUIN), Julien BONNET (pouvoir à Alexandre RAMBAUD), Déborah DUBUIS (pouvoir à Karine BOISSONNEAU), David JARRY (pouvoir à Thomas MICHONNEAU), Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET (pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU).

Mme Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

N°2024-002 Vente d'une parcelle au « Lotissement Les Genêts » cadastrée AO171 au profit de Mr DRILLEAUD Laurent, pour la construction d'un logement

Vu la demande de réservation du 21 décembre 2023 ; Monsieur DRILLEAUD Laurent se porte acquéreur d'une parcelle de terrain dans le lotissement Les Peupliers, lot n° 21, parcelle cadastrée AO171, pour une contenance de 796 m², au prix de 12,90 € TTC le m².

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la vente au profit de Mr DRILLEAUD Laurent pour la somme de 10.268,40 € TTC.
- **PRECISE** que les frais d'acte seront pris en charge par l'acquéreur
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette vente (compromis de vente et acte authentique), à intervenir en l'étude de Maître JOLLY et BLUMANN avec Me JOLLY notaire à MONCOUTANT-SUR-SEVRE (79).

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 25 janvier 2024

Secrétaire de séance
Cécile SAUVETRE



Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

